

PREAMBULE :

La Commune du Tampon s'engage dans des travaux d'aménagement de diverses voiries : chemin Antony Payet, avenue de l'Europe, rues Jules Bertaut et Fidelio Robert, boulevard Michel Debré, rue Mickaël Gorbatchev, rue Saint Vincent de Paul et rue Jules Ferry.
L'objectif est de moderniser ces voiries en améliorant les conditions de circulation et en sécurisant le cheminement piéton.

Les travaux consistent en la réfection en enrobé de la voirie, la reprise des signalisations horizontale et verticale, la mise en place d'un réseau d'eaux pluviales et l'aménagement de trottoirs sur l'ensemble des itinéraires. Ils comportent aussi sur certains tronçons des aménagements d'éclairage public et la reprise d'un réseau d'eaux usées.

Les travaux sont estimés à 6 471 000 € TTC et seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale.

Or, depuis le 1er janvier 2010 — date de transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération du Sud — la commune du Tampon n'est plus compétente en matière d'eaux usées. De plus, depuis le 1er janvier 2022 — date de transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération du Sud — la commune du Tampon n'est plus compétente en matière d'eaux pluviales.

En conséquence, la CASUD et la commune du Tampon ont décidé que la prise en charge financière de ces interventions sera assurée par la CASUD .

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :



ENTRE

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD), dont le siège social est sis 379 rue Hubert Delisle — BP 347 — 97838 LE TAMPON Cedex, représentée par son Président, Monsieur André THIEN AH KOON, dûment habilité par la délibération n° 09-20180518 du Conseil Communautaire en date du 18 mai 2018 d'une part,

ET

LA COMMUNE DU TAMPON, dont le siège social est sis 256 rue Hubert Delisle — BP 449 — 97838 LE TAMPON, représentée par son Maire, Monsieur André THIEN AH KOON, dûment habilité par la délibération n° du Conseil Municipal en date du d'autre part,

ARTICLE 1-OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions et les modalités de partenariat et de financement des opérations relatives aux compétences des deux collectivités dans le cadre des aménagements des diverses voiries de la Commune du Tampon pour les lots suivants :

- Lot 3 - Réaménagement des rues Jules Bertaut et Fidélio Robert
- Lot 11 - Réaménagement de la rue Saint Vincent de Paul

ARTICLE 2 -MODALITE DE FINANCEMENT

Le montant total des travaux des lots 3 et 11 s'élève à **2 490 323,00 € HT, soit 2 702 000,00 € TTC (deux millions sept cent deux mille euros)**. Les travaux concernant les eaux pluviales et les eaux usées pour les lots 3 et 11 sont estimés à **1 120 135,00 € HT, soit 1 215 346,00 € TTC (un million deux cent quinze mille trois cent quarante six euros)**. Ils seront financés par la CASUD.

La part communale pour les lots 3 et 11 est estimée à **1 370 187,58 € HT, soit 1 486 653,53 € TTC (un million quatre cent quatre vingt six mille six cent cinquante trois euros et cinquante trois cts)**.



Aussi, la répartition financière prévisionnelle est la suivante :

Intitulé du projet	Répartition des postes de dépenses					Total en € HT	Total en € TTC
	CASUD			Commune			
	En € HT		En %	En € HT	En %		
Eaux pluviales	Eaux Usées						
Travaux d'aménagement de diverses voies du Tampon							
Lot 3 - Réaménagement Rues Jules Bertaut et Fidélio Robert	388 770 €	307 920 €	43%	924 508 €	57%	1 621 198 €	1 759 000 €
Lot 11 - Réaménagement Rue Saint Vincent de Paul	423 445 €	0 €	49%	445 679 €	51%	869 124 €	943 000 €
TOTAL en € HT	812 215 €	307 920 €	45%	1 370 188 €	55%	2 490 323 €	
TOTAL en € TTC	881 253 €	334 093 €	45%	1 486 654 €	55%		2 702 000 €

Les charges financières affectées à chaque poste sont représentées dans le tableau ci dessus et dont le détail est joint en annexe. Les dépenses d'eaux pluviales et d'eaux usées sont prises à 100% par la CASud conformément à leur domaine de compétence.

Après exécution de l'ensemble des prestations, objet de cette convention, la participation sera calculée en fonction des dépenses réelles, selon la clé de répartition ci-dessus, toute dépense ayant été soldée pour l'ensemble de ces travaux.

La CASud versera à la commune sa contribution financière pour les prestations objet de la présente convention selon les principes suivants :

- 100 % à l'issue de la réception de chacun des 3 lots sous un délai de 3 mois
- Le montant du FCTVA à percevoir sur les montants des travaux pris en charge par la CASud sera déduit du montant de la participation financière de la CASud.
- Un état des sommes à payer sera transmis à la CASUD et un titre de recettes correspondant sera émis.

ARTICLE 3 - TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE

La commune du Tampon conserve la maîtrise d'ouvrage. Les travaux seront réalisés dans le cadre du marché public travaux d'aménagements de diverses voies du Tampon .

ARTICLE 4 - EXECUTION DES MARCHES TRAVAUX ET RECEPTION

La CASud sera associée au suivi des travaux et aux opérations de réception.

ARTICLE 5 - ENTRETIEN DES OUVRAGES

Après réception des travaux, la CASud prendra en charge l'entretien du réseau d'eaux pluviales.



ARTICLE 6 - EXECUTION

M. le Directeur Général des Services de la commune du Tampon et M. le Directeur Général des Services de la CASud sont chargés, chacun pour leur part de l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 7 • DUREE DE LA CONVENTION

La convention de maîtrise d'ouvrage prend effet dès sa signature par les parties et sa transmission au contrôle de légalité. Elle se termine à la date de fin de la période de garantie de parfait achèvement.

ARTICLE 8 - MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la présente convention doit être approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres de la maîtrise d'ouvrage.

ARTICLE 7- RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention peut être résiliée, d'un commun accord, en cas de non-respect de ces clauses par l'une des deux parties, quinze jours après notification par l'autre partie, de la décision, par lettre recommandée avec avis de réception.

ARTICLE 8-LITIGE

En cas de litiges, les parties s'engagent à épuiser les voies de négociation amiable avant de saisir le Tribunal Administratif.

Lu et accepté — **Fait** au Tampon, en quatre exemplaires **originaux**, le


*Pour la Commune
du Tampon
le Maire,*

André THIEN AH KOON

*Pour la Communauté
d'Agglomération du Sud, Le
Président,*

André THIEN AH KOON

ANNEXE – Travaux d'aménagement de diverses

Envoyé en préfecture le 19/08/2022
 Reçu en préfecture le 19/08/2022
 Affiché le 
 ID : 974-219740222-20220730-08_20220730-DE

LOT N°3 : Réaménagement des rues Jules Bertaut et Fidelio Robert

Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.H.T.	Total
PREPARATION ET SUIVI DE CHANTIER					
4.10	Constat d'huissier	U	1,00	5 000,00	5 000,00
4.11	Relevé topographique sur l'emprise du projet et fourniture des plans d'exécution	U	1,00	7 500,00	7 500,00
4.12	Réalisation de contrôles et transmission des rapports d'essais	U	1,00	5 000,00	5 000,00
4.13	Fourniture du dossier des ouvrages exécutés	U	1,00	7 500,00	7 500,00
TRAVAUX PREPARATOIRES					
6.3.1.1	Signalisation de chantier	U	1,00	6 000,00	6 000,00
6.3.1.2	Terrassement généraux	m ³	1 043,00	35,00	36 505,00
6.3.1.3	Démolition de béton de trottoirs	m ³	921,00	25,00	23 025,00
6.3.1.4	Dépose de garde-corps	ml	185,00	70,00	12 950,00
6.3.1.5	Dépose de clôture y compris évacuation	ml	31,00	25,00	775,00
6.3.1.6	Dépose de caniveau grille y compris évacuation	ml	14,00	70,00	980,00
6.3.1.7	Abattage d'arbre	U	9,00	400,00	3 600,00
VOIRIE ET TROTTOIR					
6.3.2.1	Fourniture et pose de bordure T2 classe U	ml	2 111,00	35,00	73 885,00
6.3.2.1	Fourniture et pose de bordure A2 classe U	ml	1 435,00	35,00	50 225,00
6.3.2.2	Fourniture et pose de caniveau CS1	ml	40,00	45,00	1 800,00
6.3.2.3	Fourniture et mise en œuvre de grave 0/80 sous-trottoirs	m ³	855,00	45,00	38 475,00
6.3.2.4	Fourniture et mise en œuvre de grave 0/31,5 sous-trottoirs	m ³	427,00	55,00	23 485,00
6.3.2.5	Fourniture et mise en œuvre de béton C30/35 balayé fibré ep 12 cm pour trottoirs	m ³	640,00	250,00	160 000,00
6.3.2.6	Fourniture et pose de potelets	U	36,00	110,00	3 960,00
6.3.2.6	Fourniture et pose de potelets PMR haute visibilité	U	16,00	170,00	2 720,00
6.3.2.7	Fourniture et pose de dalle podotactile	U	48,00	60,00	2 880,00
6.3.2.8	Dépose et repose de miroir	U	4,00	100,00	400,00
6.3.2.9	Fourniture et pose de garde-corps de type "Croix de Saint André", modèle "Saint-Anne d'Auray" ou équivalent	ml	155,00	200,00	31 000,00
6.3.2.10	Fourniture et pose de bordure P1	ml	30,00	25,00	750,00
6.3.2.11	Dépose et repose à neuf de portail coulissant	U	2,00	2 500,00	5 000,00
6.3.2.11	Dépose et repose de portillon	U	1,00	450,00	450,00
6.3.2.12	Dépose et repose de panneau de signalisation B6a1	U	2,00	150,00	300,00
6.3.2.12	Dépose et repose de panneau de signalisation B14	U	2,00	150,00	300,00
6.3.2.12	Dépose et repose de panneau de signalisation C6	U	1,00	150,00	150,00
6.3.2.12	Dépose et repose de panneau de signalisation A2b	U	4,00	150,00	600,00

6.3.2.12	Dépose et repose de panneau de rue	U			
6.3.2.13	Fourniture et pose de clôture rigide 1m ht	ml	56,00	150,00	8 400,00
6.3.2.13	Fourniture et pose de clôture rigide 1,5m ht	ml	56,00	150,00	8 400,00
6.3.2.14	Fourniture et mise en œuvre de remblais	m ³	95,00	20,00	1 900,00
6.3.2.15	Fourniture et mise en œuvre de scories 20/40	m ³	10,00	45,00	450,00
MACONNERIES					
6.3.3.1	Fouilles pour semelle de mur en maçonnerie moellon	m ³	284,00	35,00	9 940,00
6.3.3.2	Réalisation de semelle de fondation pour mur moellon	m ³	119,00	250,00	29 750,00
6.3.3.3	Réalisation de mur en maçonnerie moellon à 1 parement	m ³	539,00	200,00	107 800,00
6.3.3.3	Réalisation de mur en maçonnerie moellon à 2 parements	m ³	41,00	220,00	9 020,00
6.3.3.4	Création de mur en maçonnerie blocs US 20x40	m ²	15,00	100,00	1 500,00
6.3.3.5	Création de poteaux 40x40 sur 2m ht y compris chapeaux	U	2,00	300,00	600,00
6.3.3.6	Démolition et réfection d'escalier 4m x 1m	U	1,00	1 000,00	1 000,00
RESEAUX HUMIDES					
6.3.4.1	Fouilles en tranchée pour réseaux en terrain meuble	m ³	2 282,00	30,00	68 460,00
6.3.4.1	Fouilles en tranchée pour réseaux en terrain rocheux	m ³	1 521,00	40,00	60 840,00
6.3.4.2	Fourniture et pose de tuyau PVC Ø160 pour raccordement au réseau Ø200	ml	1 332,00	40,00	53 280,00
6.3.4.3	Fourniture et pose de tuyau PVC Ø200 y compris raccordement au réseau existant	ml	1 750,00	60,00	105 000,00
6.3.4.4	Fourniture et pose de tuyau PEHD Ø500 annelé	ml	30,00	110,00	3 300,00
6.3.4.5	Fourniture et pose de tuyau PEHD Ø600 annelé	ml	280,00	140,00	39 200,00
6.3.4.6	Fourniture et pose de tuyau PEHD Ø1200 annelé	ml	25,00	400,00	10 000,00
6.3.4.7	Fourniture et mise en œuvre de grave 0/31,5 pour remblais tranchée y compris compactage et essais de contrôle	m ³	2 542,00	55,00	139 810,00
6.3.4.8	Fourniture et mise en œuvre d'enrobé à froid pour sécurisation provisoire de tranchées	m ²	2 155,00	35,00	75 425,00
6.3.4.9	Fourniture et pose de caniveau grille de type K500	ml	34,00	1 000,00	34 000,00
6.3.4.9	Fourniture et pose de caniveau grille de type K600	ml	59,00	1 200,00	70 800,00
6.3.4.9	Fourniture et pose de caniveau grille de type K1000	ml	8,00	2 000,00	16 000,00
6.3.4.10	Mise à niveau de regard avaloir sous-trottoir de type T2	U	7,00	450,00	3 150,00
6.3.4.11	Fourniture et pose de regard avaloir sous-trottoir de type T2	U	4,00	1 200,00	4 800,00
6.3.4.11	Fourniture et pose de regard avaloir sous-trottoir de type A2	U	2,00	1 200,00	2 400,00
6.3.4.12	Fourniture et pose de tabouret	U	222,00	400,00	88 800,00
6.3.4.13	Mise à niveau de tabouret	U	45,00	450,00	20 250,00
6.3.4.14	Déplacement de compteur d'eau	U	10,00	250,00	2 500,00
6.3.4.15	Déplacement de tuyau Ø150	ml	15,00	100,00	1 500,00
RESEAUX SECS					
6.3.5.1	Mise à niveau de chambre L2T	U	4,00	850,00	3 400,00
6.3.5.2	Fourniture et pose de chambre de tirage L1T	U	37,00	800,00	29 600,00
6.3.5.3	Fourniture et pose de fourreaux TPC Ø90 et grillage avertisseur	ml	2 200,00	30,00	66 000,00
6.3.5.3	Fourniture et pose de câble de terre en Cuivre 25 mm ²	ml	2 200,00	10,00	22 000,00

Envoyé en préfecture le 19/08/2022

Reçu en préfecture le 19/08/2022

Affiché le 19/08/2022 300,00 2 400,00

ID : 974-219740222-20220730-08_20220730-DE

6.3.5.4	Déplacement de coffret	U			
6.3.5.5	Rehaussement de coffret	U	2,00	300,00	600,00
6.3.5.6	Fourniture et pose d'une armoire de commande de type S17 y compris socle, appareillage et protection	U	1,00	3 000,00	3 000,00
6.3.5.7	Fouilles pour implantation de massif d'ancrage	m ³	16,00	35,00	560,00
6.3.5.8	Réalisation de massif et fourniture, pose et raccordement des mâts de 6m et luminaires LED y compris câbles d'alimentation	U	16,00	1 800,00	28 800,00
6.3.5.9	Fourniture et pose de câble d'alimentation y compris raccordement au réseau existant	ml	524,00	12,00	6 288,00
6.3.5.10	Missions d'études de dimensionnement des câbles, et de contrôle par organismes agréés pour production de RVRAT et attestation du Consuel	Forfait	1,00	2 000,00	2 000,00
					0,00

TOTAL HT 1 620 938,00

TVA 8,5% 137 779,73

TOTAL TTC 1 758 717,73

Arrête le présent CDPGF à la somme de:

Signature et cachet de l'entreprise

Travaux d'aménagement de diverses voies de Transport

Envoyé en préfecture le 19/08/2022

Reçu en préfecture le 19/08/2022

Affiché le



ID : 974-219740222-20220730-08_20220730-DE

Lot N°11 : Réaménagement du chemin Petit Tampon en partie basse et annexes

Cadre de Décomposition du prix global et forfaitaire

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.H.T.	Total
TRAVAUX PREPARATOIRES					
4.10	Constat d'huissier	U	1,00	5 000,00	5 000,00
4.11	Relevé topographique sur l'emprise du projet et fourniture des plans d'exécution	U	1,00	5 000,00	5 000,00
4.12	Réalisation de contrôles et transmission des rapports d'essais	U	1,00	2 500,00	2 500,00
4.13	Fourniture du dossier des ouvrages exécutés	U	1,00	4 000,00	4 000,00
TRAVAUX PREPARATOIRES					
6.11.1.1	Signalisation de chantier	U	1,00	6 000,00	6 000,00
6.11.1.2	Démolition de béton entrées, trottoirs	m ³	108,00	50,00	5 400,00
6.11.1.2	Démolition de murs maçonnerie	m ²	200,00	50,00	10 000,00
6.11.1.3	Terrassements pour implantations trottoirs et murs	m ³	2980,00	35,00	104 300,00
VOIRIE ET TROTTOIR					
6.11.2.1	Fourniture et mise en œuvre de grave 0/80 pour venelle béton	m ³	13,00	45,00	585,00
6.11.2.2	Fourniture et mise en œuvre de grave 0/31,5 pour venelle béton	m ³	8,00	50,00	400,00
6.11.2.3	Fourniture et pose de bordures T2, A2 de classe U	ml	1570,00	35,00	54 950,00
6.11.2.3	Fourniture et pose de bordurettes P1	ml	70,00	45,00	3 150,00
6.11.2.4	Fourniture et pose de signalisation verticale de police	U	15,00	200,00	3 000,00
6.11.2.5	Fourniture et pose de garde-corps	ml	70,00	200,00	14 000,00
6.11.2.6	Fourniture et pose de clôture rigide 1,0m hauteur y compris brise-vue	ml	525,00	90,00	47 250,00
6.11.2.6	Fourniture et pose de clôture rigide 1,5m hauteur y compris brise-vue	ml	545,00	100,00	54 500,00
6.11.2.7	Remplacement de portillon	U	1,00	750,00	750,00
6.11.2.8	Dépose et repose de boîte aux lettres	U	2,00	50,00	100,00
6.11.2.9	Dépose et repose de auvent	Forfait	1,00	2 000,00	2 000,00
6.11.2.10	Fourniture et mise en œuvres de béton C30/35 fibré pour entrées et trottoirs	m ³	76,00	250,00	19 000,00
6.11.2.11	Fourniture et pose de potelets PMR	U	8,00	150,00	1 200,00
6.11.2.12	Fourniture et pose de dalles podotactiles	ml	70,00	60,00	4 200,00
MACONNERIES					
6.11.3.1	Réalisation de semelle de fondation pour mur moellon	m ³	402,00	250,00	100 500,00
6.11.3.2	Réalisation de mur moellon 1 parement et exutoire	m ³	2136,00	200,00	427 200,00
6.11.3.2	Réalisation de mur moellon 2 parements	m ³	165,00	220,00	36 300,00
6.11.3.3	Création de mur en maçonnerie blocs US 20x40 y compris moucheté sur mur	m ²	15,00	120,00	1 800,00
6.11.3.4	Fourniture et mise en œuvre de poteau portail sur 2.00 m de hauteur (40 x 40) yc chapeau	U	1,00	300,00	300,00
6.11.3.5	Venelle béton	m ³	21,00	300,00	6 300,00
RESEAUX					
6.11.4.1	Fouilles en tranchées en terrain meuble	m ³	1152,00	25,00	28 800,00

Arrête le présent CDPGF à la somme de:

Envoyé en préfecture le 19/08/2022	
Reçu en préfecture le 19/08/2022	178 806,00
Affiché le	TOTAL TTC 2 282 406,00
ID : 974-219740222-20220730-08_20220730-DE	

Signature et cachet de l'entreprise